



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

| | | |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Commission | COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE ET RÈGLEMENTAIRE | |
| Saison 2018-2019 | Date : 5 septembre 2018 - Séance ouverte à 18 h 30 | PV n° 4 |
| Présidence | M. Nicolas POTTIER. | |
| Présents | MM. Claude BARRÉ, Pascal CORNU, Yvon DUPRÉ, Michel FAGOT, Pascal PERRET. | |
| Absents excusés | MM. Guy COUSIN (Président du District), Christophe CHESNAIS, Jean Paul NOUVEL. | |

1. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal n° 3 de la réunion du 28 août 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Composition des groupes 2018-2019

Nicolas fait le point sur les modifications des groupes de D4.

- US FORCÉ 3 => Groupe D se retire du groupe et jouera en entente avec ENT.PARNÉ 2 Groupe E.

Forfait général de BONCHAMP ES 4 => D3 Groupe F. La commission prend acte avec regret de cette décision pour un club engagé en D3. En application de la grille tarifaire du district 53, une amende de 96€ est portée au débit du compte du club.

3. Tirages au sort

La commission procède au tirage au sort du 1^{er} tour du Challenge du District B ainsi qu'au 1^{er} tour de la Coupe du District Bernard POIRRIER qui aura lieu le dimanche 16 septembre 2018. La commission procède à la modification des horaires du Challenge de District A à cette même date.

* * * * *

La prochaine réunion de la commission départementale sportive et réglementaire aura lieu le 19 septembre 2018 à 20h00.

* * * * *

Le Président de la commission
Nicolas POTTIER